

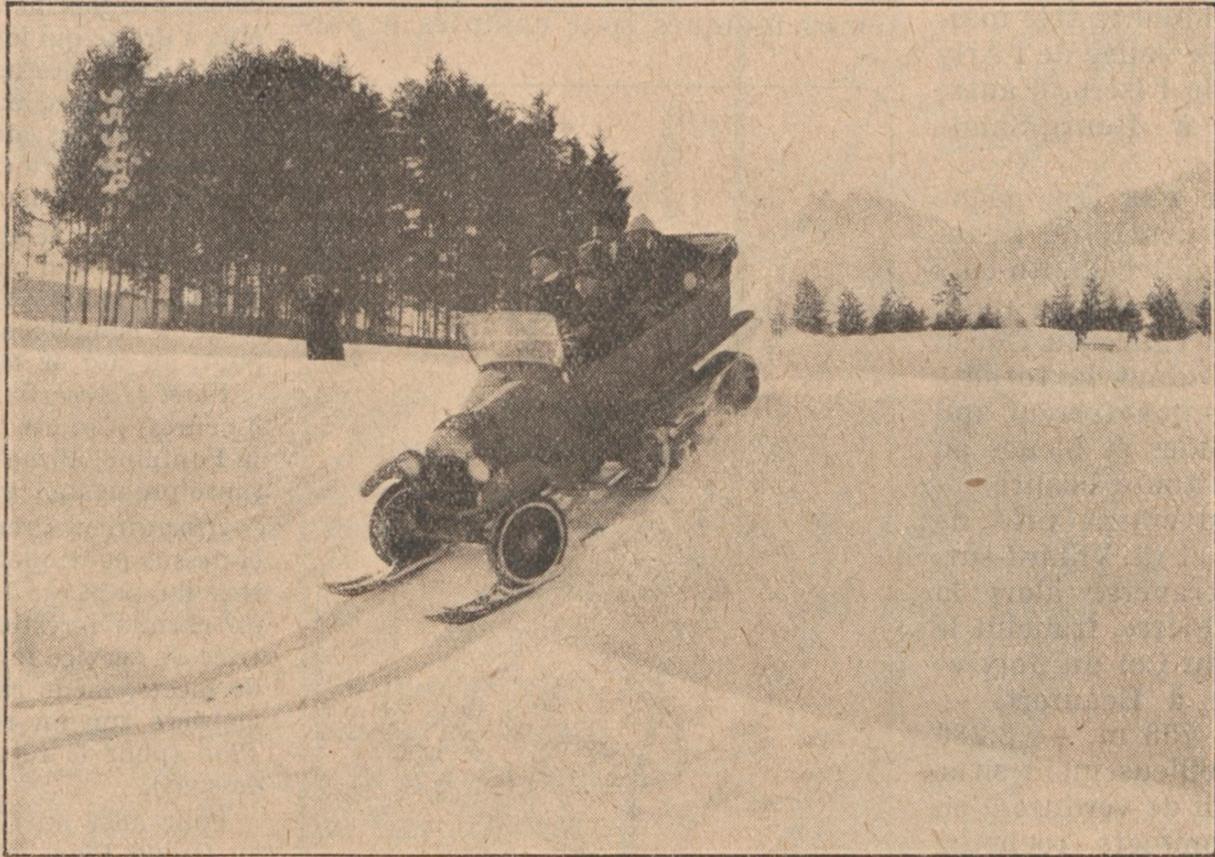


Le triomphe des voitures à neige

Le 17 février dernier, la place de l'Hôtel-de-Ville d'Annecy voyait se grouper devant la population et les autorités locales curieusement accourues pour les contempler six voitures Citroën, munies du système de propulsion Kégresse-Hinstin, seul concurrent présent au départ. Les opinions les plus diverses s'échangeaient entre les spectateurs et beaucoup se montraient fort sceptiques sur l'heureuse issue de l'épreuve. Ces montagnards que l'expérience de toute leur vie avait accoutumés à considérer infranchissable la barrière neigeuse des cols, ne pouvaient croire qu'en trois jours ces petits véhicules paraissant si légers et si fragiles allaient gravir et traverser les cols de Leschaux, de Plainpalais, du Frêne-Granier, du Cucheron, de Porte sans y rester ensevelis : et dans les sourires qui accompagnent les souhaits de bon voyage il se glisse une certaine dose de très bienveillante ironie. Leur doute est maintenant dissipé. Entre 8 heures et midi, l'étape d'Annecy à Chambéry est accomplie sans la moindre difficulté, les véhicules marchant en groupe à cent mètres les uns des autres ; les cols de Leschaux et de Plainpalais amplement garnis de neige sont surmontés sans une hésitation.

La journée du lendemain 8 février devait être autrement péremptoire. Une très abondante chute de neige avait accumulé aux cols du Frêne-Granier et du Cucheron une épaisse couche de plus de 1 m. 50, dont la surface dure et glacée par le froid intense était exceptionnellement glissante. L'ascension s'était faite depuis Chambéry à bonne allure et le premier col venait d'être franchi lorsque l'un des véhicules conduit par l'inventeur Kégresse, lâchant audacieusement l'emplacement de la route,

s'élançait sur les pentes avoisinantes et se livre à une extraordinaire fantasia, franchissant à toute allure pentes et descentes, bosses et trous. Et voici que les cinq autres véhicules partent à sa poursuite ! Il fallait voir le pauvre commissaire de route responsable de l'arrivée régulière à l'étape ! Mais pouvait-il être une plus admirable et catégorique démonstration de la maniabilité, de la puissance des appareils et de leur parfaite adaptation à leur circulation sur les surfaces neigeuses.



ÉVOLUTIONS SUR LA NEIGE.

Les expériences de l'après-midi à Saint-Pierre-de-Chartreuse furent non moins concluantes. Sur un terrain difficile, spécialement choisi pour soumettre les véhicules à un véritable effort, une série d'excursions et de descentes vertigineuses s'accomplirent avec la plus grande aisance. Des pentes de 30 et 35 %, strictement mesurées à l'éclimètre par les officiers délégués du ministère de la Guerre, servirent aux ébats des concurrents ; des essais de freinage à la descente permirent de constater l'arrêt sur 4 ou 5 mètres de la voiture lancée comme un véritable bobsleigh. Toute la population du massif de la Chartreuse était accourue pour voir ces prouesses ; elle aussi, de prime abord très incrédule, n'en pouvait croire ses yeux. Mais l'épreuve qui, pour les spécialistes du tourisme, devait être la plus concluante fut le transport d'une véritable caravane au couvent de la

Grande-Chartreuse au travers des forêts enneigées et sous des cimes que le soleil faisait étinceler ; spectacle sublime dont bientôt, il faut l'espérer, les touristes pourront avoir facilement la joie.

Le lendemain, par une route à peine tracée, le col de Porte enfoui sous 1 m. 80 de neige était franchi sans un arrêt, et les grands champs de neige du Sappey voyaient se renouveler sous les yeux des Grenoblois ravivés les voltiges des jours précédents.

Une conclusion s'impose maintenant. Le dispositif inventé par M. Kégresse n'est plus un appareil de laboratoire ; il est sûrement et pratiquement utilisable, il offre les conditions de solidité et de sécurité qui en permettent désormais une application généralisée.

Nous avons recueilli au passage les impressions des populations montagnardes incrédules d'abord et maintenant emballées ; de grands espoirs sont entrés dans leurs esprits et dans leurs cœurs, car elles voient dans le car à chenilles la fin de leur dure claus-

tration d'hiver ; les Syndicats d'Initiative envisagent de leur côté l'accès possible à d'admirables centres de sports encore complètement inaccessibles comme Val d'Isère par exemple.

Il faut donc, et c'est le souhait que nous formons en terminant, que le concours de l'an prochain comprenne une catégorie de véhicules demi-lourds comportant un minimum de charge utile de 1.500 kilos. Ce véhicule, camionnette ou car, à volonté, sera béni de tous en pays de montagnes. Il faut aussi que le dispositif à chenilles Kégresse-Hinstin, construit par MM. Citroën et Rosengart, puisse être monté facilement sur les cars actuels des services de montagne, qui, laissant au garage leurs pneus d'été et glissant l'hiver sur leurs chenilles, ressusciteront de leur mort hivernale Alpes et Pyrénées, Jura, Vosges et Cévennes.

Edmond CHAIX,

Membre du Conseil d'administration.